



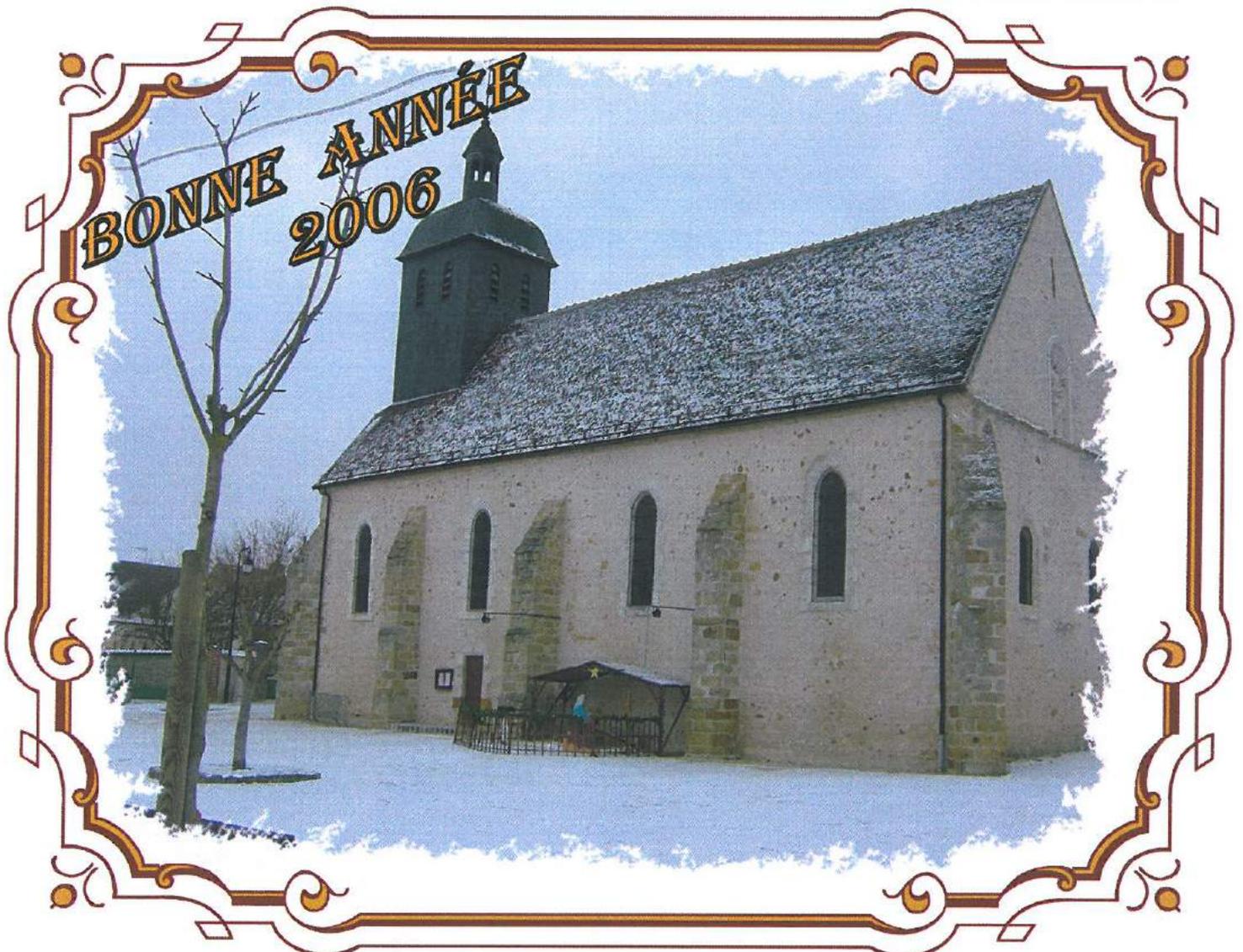
# L'ÉCHO MUNICIPAL

**JANVIER 2006**

## SOMMAIRE

|                                   |                    |                                |                    |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| <b>Le mot du Maire</b>            | <b>p. 1</b>        | <b>Page Pratique</b>           | <b>p. 17</b>       |
| <b>Les Conseils Municipaux</b>    | <b>p. 2 à 8</b>    | <b>Infos Jeunes</b>            | <b>p. 18 et 19</b> |
| <b>Les Commissions Communales</b> | <b>p. 9 à 12</b>   | <b>Page Santé</b>              | <b>p. 20</b>       |
| <b>L'École</b>                    | <b>p. 13</b>       | <b>La Vie des Associations</b> | <b>p. 21 à 26</b>  |
| <b>Les Jardins de la Voulzie</b>  | <b>p. 14 et 15</b> | <b>Informations Générales</b>  | <b>p. 27 et 28</b> |
| <b>L'Histoire</b>                 | <b>p. 16</b>       | <b>État Civil</b>              | <b>p. 29 et 30</b> |

Rédaction, diffusion Mairie des Ormes-sur-Voulzie 77134 - ☎ 01 64 01 77 73 - Courriel : [mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr](mailto:mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr)



**L'ÉGLISE "NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION"**

## LE MOT DU MAIRE

Enfin ! L'année 2005 est terminée, une année qui m'a semblé austère et parfois décourageante.

Des événements en France hors du commun, une « *guérilla* » urbaine avec des bâtiments communaux, des écoles et des véhicules brûlés, 45000 en 2005 d'après un journal local. Qui payera ? Sans aucun doute vous et moi indirectement, en pensant que ces sommes auraient été beaucoup plus utiles ailleurs. On peut admettre des revendications peut-être justifiées, il ne m'appartient pas d'en juger, je pense qu'il y a d'autres moyens de se faire entendre. *(Sans commentaire)*.

Le séisme au Pakistan, ce tremblement de terre du bout du monde dont personne ne semble s'intéresser efficacement. Je suis très surpris par le manque d'aide par les pays que l'on dit « riches ». Je reconnais que les dons ne sont pas toujours attribués à ce que l'on souhaiterait.

Moins dramatique, des habitants qui se plaignent de certains jeunes pour leur manque de respect notoire, des vitesses excessives sur leurs deux roues motorisées, ce qui est **la vérité pour une minorité que l'on ne peut raisonner efficacement sans la détermination des parents**. Un fait regrettable néanmoins, la pose de panneaux d'interdiction par arrêté municipal de tous véhicules à moteur, sauf les riverains, sur le sentier de la Messe, pour une raison évidente de sécurité pour les mères de familles, nourrices, enfants et personnes âgées qui empruntent ce chemin. Ces panneaux ont été posés un lundi de novembre, le mercredi suivant ils avaient disparus, **inadmissible !** (Coût 350 Euros).

### **Il n'est pas question d'abandonner le projet.**

Il est de coutume de faire le bilan de l'année précédente, je pense que les comptes-rendus des Conseils Municipaux et les articles de ce journal vous apporteront les informations que vous souhaitez, **en précisant que notre Mairie est toujours ouverte pour vous informer et dialoguer positivement dans l'intérêt de tous.**

Pour l'année 2006, une continuité des projets de 2005, en précisant que la reprise de la « Résidence des Ormes » n'est toujours pas acquise à la commune malgré les différents courriers qui sont restés sans réponse. *(Bien regrettable)*.

*Une pensée respectueuse pour les personnes qui nous ont quittés en 2005.*

Malgré mes propos qui ne sont pas forcément optimistes, je reste perplexe !

Au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS, des agents communaux, des associations Ormoises, des bénévoles indispensables et en mon nom ,  
**nous vous souhaitons sincèrement une bonne et heureuse année 2006.**

G VITU



# CONSEILS MUNICIPAUX

## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2005

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs VERNET Ph., GHISLAIN G., FRANCOIS P., SALANSON M.C., de NATALE G., PICOT M., MAURY Y., LOPEZ D'AZEVEDO J., CANZIANI M., BOISSY Cl.

**Etaient absents** : Mme DELCROIX Myriam, excusée, représentée par M. VITU.  
M PIONNIER Jean-Jacques, excusé, représenté par M de NATALE

### **Commerce de proximité : avenant n° 1 au Marché de maîtrise d'œuvre :**

Le Cabinet d'Architectes O.RIOTTE et A.HERAULT est titulaire d'un marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un commerce de proximité, Grande rue de Couture.

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été approuvé le 02 avril 2004 et visé le 03 mai 2004.

Le programme de l'opération prévoyait des fondations filantes superficielles.

A l'issue du projet, et avant lancement de la Consultation des Entreprises, un rapport géologique a été établi par le bureau EN.OM.FRA, imposant des fondations spéciales (puits profonds ou radier).

L'architecte a modifié l'estimation prévisionnelle des travaux en ajoutant les fondations spéciales, et a proposé un avenant n° 1 au marché de Maîtrise d'œuvre.

La modification en plus du montant du marché est de 2 080.00 € H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de Maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 080.00 € T.T. et AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cet avenant.

### **Commerce de proximité :**

Monsieur VERNET reprend la liste des entrepreneurs retenus pour les travaux d'aménagement du bâtiment commerce.

Le Conseil vote à l'unanimité la délibération ci-dessous qui autorise le Maire à poursuivre.

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal le déroulement de la procédure d'appel d'offres restreint pour la réalisation d'un commerce de proximité.

Lors de la séance d'ouverture des plis contenant les offres, en date du 28 septembre 2005, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les entreprises ci-après :

| Corps d'état          | Entreprises  | Total € H.T. |
|-----------------------|--|--------------|
| 01 – Maçonnerie       | MORET Constructions (option radier retenue)              | 77 307.23    |
| 02 – Charpente        | CHEMOLLE   | 5 222.50     |
| 03 – Couverture       | RICHARD  | 13 002.65    |
| 04 – Menuiseries alu. | LA MÉTALLERIE MONTEGUT (option volets motorisés retenue) | 15 955.00    |
| 05 – Menuiseries bois | JANINET  | 986.38       |
| 06 – Isolation        | GD ISOLATION   | 9 896.77     |

|                         |          |                   |
|-------------------------|----------|-------------------|
| 07 – Chauffage          | BELLINI  | 10 396.30         |
| 08 – Electricité        | MONTELEC | 8 284.63          |
| 09 – Peinture           | MILAN    | 3 508.20          |
| <b>TOTAL EUROS H.T.</b> |          | <b>144 559.66</b> |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la décision de la commission d'appel d'offres,

Autorise le Maire à signer les marchés de travaux ainsi que tous les documents et avenants du marché.

### **Ordures ménagères :**

Considérant la loi de 1999 prévoyant que le syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères doit normalement prendre à son compte l'institution de la TEOM,

Vu que le SICTOM de la région de Provins n'a pas souhaité délibérer dans ce sens,

Le Conseil municipal autorise le Maire à instituer et percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en application des dispositions de l'article 1520-II du code général des impôts.

Délibération prise à l'unanimité.

Monsieur de Natale expose les nouvelles normes de ramassage des encombrants.

### **Loi MURCEF :**

Vu les dispositions résultant de la loi MURCEF en matière de marchés publics,

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager les procédures de marchés publics sans autre forme de justificatif à concurrence de 230 000 €.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Licence TAXI :**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur DUVAL par laquelle il demande une place de stationnement TAXI sur le territoire de la commune.

Le conseil après en avoir délibéré donne un avis favorable à cette demande et charge le Maire de répondre favorablement aux demandes d'avis concernant cette affaire.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Décisions modificatives aux budgets :**

Considérant les modifications intervenues sur les ICNE d'une part et les amortissements d'autre part, à la suite des rectifications effectuées par le trésorier sur les exercices antérieurs,

Le conseil municipal décide les modifications suivantes aux budgets :

Commune M14 :

|                             |         |             |
|-----------------------------|---------|-------------|
| Article 6611                | + 300 € | en dépenses |
| Article 16882 opération 000 | + 300 € | en recettes |
| Article 023                 | - 300 € | en dépenses |
| Articles 021 opération 000  | - 300 € | en recettes |

Service assainissement M49 :

|                                   |           |             |
|-----------------------------------|-----------|-------------|
| Article 6611                      | + 100 €   | en dépenses |
| Article 1688 opération 000        | + 100 €   | en recettes |
| Article 006                       | - 100 €   | en dépenses |
| Article 005 opération 000         | - 100 €   | en recettes |
| Article 6811                      | + 4 000 € | en dépenses |
| Article 281532 opération 000      | + 4 000 € | en recettes |
| Article 006                       | - 4 000 € | en dépenses |
| Article 005 opération 000         | - 4 000 € | en recettes |
|                                   |           |             |
| Article 13913 opération 000       | + 300 €   | en dépenses |
| Article 777                       | + 300 €   | en recettes |
| Article 006                       | + 300 €   | en dépenses |
| Article 005 opération 000         | + 300 €   | en recettes |
| Délibération prise à l'unanimité. |           |             |

**Demandes de subventions :**

Considérant les licenciés des Ormes au Club Sportif Braytois,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal vote une subvention de 420 € au CSB pour l'année 2005.

Délibération prise à l'unanimité.

Le problème de l'année 2006 sera étudié en commission avant la fin de l'exercice 2005.

Croix rouge de Bray-sur-Seine. Le Conseil ne donne pas suite.

Mucoviscidose : Le conseil ne donne pas suite.

**Informations générales :**

- ♦ Villages fleuris : remise des prix le 26 novembre 2005 à 15 heures à Savigny le temple.
- ♦ Repas des retraités : Dimanche 27 novembre 2005 à 12 heures.
- ♦ Distribution des colis le 10 décembre 2005  
Distribution des colis « Maison de retraite » le 19 décembre 2005.
- ♦ SICTEUCEO : Le syndicat est maintenant propriétaire des terrains.
- ♦ Courrier du tribunal administratif : un agent communal contre la commune.
- ♦ Courrier de la sous-préfecture pour l'adhésion des communes de Chalautre la Petite et Soisy-Bouy au Syndicat de la Voulzie.
- ♦ Une réunion a eu lieu avec M. CHARLES concernant le projet de sablières.
- ♦ Lettre de M. KLEINRICHERT concernant un projet d'arrêt de bus scolaire à Moulin d'Ocle.  
Le Conseil charge le Maire de donner un avis favorable à cette requête.
- ♦ M. VERNET : P.O.S. : Concernant la création de sablières, l'arrêté a été pris le 3/10/2005.  
Enquête publique du jeudi 27/10 au 26/11/05. Permanences du commissaire enquêteur :
  - Jeudi 27/10 : 15 – 17 heures
  - Lundi 14/11 : 15 – 17 heures
  - Samedi 26/11 : 9 – 12 heures
- ♦ Demande de Mme JAVAUX : Mme JAVAUX souhaiterait poser des barrières sur le trottoir public afin d'empêcher ses enfants d'aller sur la chaussée. Le Conseil réserve son avis, il conviendrait de voir les normes et l'esthétique. Mme FRANÇOIS fait remarquer qu'il existe des points dangereux dans la commune. Les avis étant partagés, Monsieur le Maire charge Mme FRANÇOIS de gérer le problème, éventuellement avec une commission de sécurité.

- ♦ Mme PICOT informe l'assemblée que TOP MOTO passera le Dimanche 04 décembre 2005.  
La Course dite du « Père La Pipe » aura lieu le 11 novembre 2005.
- ♦ Mme FRANÇOIS rappelle que 5 bons d'achat de 20 € ont été délivrés par le CCAS aux lauréats du brevet des collèges.  
144 colis seront distribués le 10 décembre 2005. Pour cette distribution et le repas des retraités, la liste électorale sert de base. Les personnes non inscrites ne peuvent pas être identifiées.  
L'Echo municipal a été distribué à 400 exemplaires en juillet 2005.  
Nouvelles normes pour les produits d'entretien.  
La cour devant la classe maternelle sera refaite.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 35.

\*\*\*\*\*

## SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2005

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs VERNET Ph., GHISLAIN G., FRANCOIS P., SALANSON M.C., de NATALE G., PICOT M., LOPEZ D'AZEVEDO J., CANZIANI M., BOISSY Cl., DELCROIX M.

**Etaient absents** : M. MAURY Yannick, excusé, représenté par M. VERNET.  
M PIONNIER Jean-Jacques, excusé, représenté par M de NATALE

### **Election d'un membre au CCAS :**

Monsieur VITU expose que Madame SANCHEZ, au moment de sa démission du Conseil municipal, n'a pas été remplacée au sein du CCAS, il fait appel à candidature, Monsieur VERNET est candidat.

Le Conseil après en avoir délibéré, désigne Monsieur VERNET Philippe comme délégué du Conseil au CCAS.

Délibération prise par 12 voix POUR, 1 ABSTENTION.

### **Révision simplifiée du POS :**

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.123-10,  
Vu la délibération en date du 30/11/2001 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols,

Vu les articles L.123-9 et L.123-13 du code de l'urbanisme,  
Vu la délibération en date du 27/10/2004 prescrivant la révision simplifiée du Plan d'Occupation des sols et définissant les modalités de concertation,

Vu la réunion d'examen conjoint en date du 21/07/2005 et l'avis favorable rendu au terme de cette réunion,

Vu la concertation effectuée tout au long de la procédure par une mise à disposition des documents de travail et un registre de remarques et de suggestions,

Vu qu'aucune remarque de nature à modifier le projet initial n'est apparue lors de cette phase de concertation,

Vu l'arrêté municipal n° 404 en date du 03/10/2005 soumettant le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols à enquête publique,

Entendu les conclusions du Commissaire enquêteur et l'avis favorable qu'il émet sur le dossier de révision simplifiée.

Considérant que les résultats de ladite enquête publique ne nécessitent pas de modifications du dossier de révision simplifiée,

Considérant que le projet de révision simplifiée du POS tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme.

**Après en avoir délibéré,**

**Article 1.** décide de tirer le bilan de la concertation relative au projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols : aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevées, considère ce bilan favorable.

**Article 2.** décide d'approuver le projet de révision simplifiée du POS tel qu'il est annexé à la présente.

- La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention dans la rubrique annonces légales d'un journal de diffusion départementale.
- Le document approuvé du POS est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous-Préfecture.
- La présente délibération deviendra exécutoire dès sa réception par Monsieur le Président du Syndicat d'Etudes et de Programmation du Pays Bassée-Montois, et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

**Modification du POS :**

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-13, R.123-24 et 123-25,

Vu le plan d'occupation des Sols de la commune approuvé le 30/11/001,

Vu le projet de modification à savoir le déplacement de l'emplacement réservé n° 6,

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les résultats de ladite enquête publique ne nécessitent aucunes adaptations du projet de modification du Plan d'Occupation des sols ;

Considérant que le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.123-10 du code de l'urbanisme ;

**Après en avoir délibéré,**

- décide d'approuver le projet de modification du POS tel qu'il est annexé à la présente.
- La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention dans la rubrique annonces légales d'un journal de diffusion départementale.
- Le document approuvé du POS est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous-Préfecture.
- La présente délibération deviendra exécutoire dès sa réception par Monsieur le Président du Syndicat d'Etudes et de Programmation du Pays Bassée-Montois, et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

Délibérations prises à l'unanimité.

**SICTOM :**

Monsieur le Maire expose la demande de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois en vue d'adhérer au SICTOM de la région de Provins,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Changement de numérotation « Rue du haut Moulin d'Ocle » :**

Monsieur de NATALE expose que dans cette rue, la numérotation est devenue impossible compte tenu de nouveaux espaces constructibles,

Certains numéros se trouvant même inversés (le 2 bis avant le 2 etc...)

En conséquence, il propose de reprendre la numérotation en affectant un numéro à chaque parcelle (même si elle n'est pas constructible actuellement) assurant ainsi une fiabilité à long terme,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet.

Les habitants de cette rue seront prévenus individuellement.

### **Assainissement non collectif :**

Monsieur le Maire expose que la législation oblige à créer en 2006, un service public d'assainissement non collectif, il précise que la création d'un SPANC est en cours au sein de la communauté de Communes,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un service public d'assainissement non collectif à compter du 01/01/2006.

Il se réserve la possibilité de transférer les compétences de ce service au SPANC ultérieurement.

Délibération prise à l'unanimité.

### **Sablières de Saint-Sauveur :**

Monsieur le Maire propose de revoir le projet de convention, compte tenu des remarques faites. Le projet est à la disposition des membres du Conseil et une réunion sera organisée. Monsieur VERNET propose une intercommission dédiée à ce seul sujet.

### **Demande de subvention pour amélioration de l'habitat rural :**

Monsieur Francis MAINGARD a déposé une demande de subvention pour création d'un chauffage central au gaz,

Considérant la notification d'une subvention de 581 € du Conseil Général,

Le Conseil municipal décide d'accorder à Monsieur MAINGARD un complément de subvention égale à 10 % de la participation départementale soit 58.10 €, versée en une seule fois par virement à M. Francis MAINGARD.

Délibération prise 12 voix POUR, 1 Abstention.

### **Demande de subventions diverses :**

- Restaurant du cœur : unanimité contre.
- Une classe du Lycée des Pannevelles : unanimité contre.
- Association « Pas si bêtes » par l'intermédiaire de M. GIRARDOT : 1 POUR – 2 ABSTENTIONS – 8 CONTRE

### Informations générales :

- ♦ Distribution des colis aux retraités effectuée ; une remarque sur l'utilisation de la liste électorale pour recenser les bénéficiaires.
- ♦ Le repas des retraités s'est déroulé avec succès.
- ♦ Distribution des jouets de Noël aux enfants.
- ♦ Exposition de cartes postales le dimanche 18/12/05.
- ♦ Remise des prix aux lauréats du concours des villages fleuris.
- ♦ M. VITU demande si une récompense peut être prévue pour les gens décorant leur maison à l'occasion de Noël. Le conseil ne souhaite pas donner suite cette année. D'autres modalités pourraient être envisagées pour l'avenir.
- ♦ Vœux du Maire le 15/01/2006.
- ♦ Réunion sur les grands lacs de Seine : Monsieur GHISLAIN rend compte des conclusions de cette séance. Le projet suit son cours.
- ♦ Monsieur de NATALE rend compte de la réunion AGRENABA.
- ♦ Monsieur VITU signale un problème de stationnement difficile à traiter.

Monsieur VERNET évoque le reclassement des agents communaux de catégorie C. L'impact salarial est minime voire nul pour certains.

Il rappelle que le contrôle amiante a eu lieu à la POSTE. Quelques travaux seraient à prévoir. Les services de la Poste ont été contacté.

Local commercial : 1<sup>ère</sup> réunion de chantier le 21 décembre 2005 – fin des travaux prévu au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Madame BOISSY signale les nouveaux horaires restreints de la Poste. On peut craindre une suite plus grave.

La communauté de communes du canton de Bray-sur-Seine devient Communauté de Communes de la Bassée.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 20.

\*\*\*\*\*



## COMMUNE DES ORMES SUR VOULZIE

### RÉUNION BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2005

*Commission TRAVAUX - Président Ph. VERNET - Vice-Président G. GHISLAIN*

#### REMARQUES :

L'année 2005 n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs fixés, et, disons le, surtout pour des raisons de lenteur administrative, endémique dans notre pays.

Citons le cas du démarrage des travaux de l'épicerie - enfin débutés ce jour - des travaux tant attendus, pour redonner vie à notre municipalité exsangue de commerces de proximités depuis quelques années.

Apparemment la décentralisation salvatrice se fait bien attendre et la redondance des compétences aggrave encore l'efficacité décisionnelle des services.

La commune a cependant continué d'œuvrer selon ses moyens et beaucoup de travaux, peut-être moins « spectaculaires » ont été réalisés.

#### TRAVAUX 2005 :

##### - Presbytère :

Le vestiaire a été aménagé - plafond - pour la somme de 1379,77 euros TTC  
Remise à niveau de la dalle du plancher

##### - Salle polyvalente :

Équipement de 3 extincteurs pour la somme de 569,18 euros TTC

##### - Salle de classe RdC :

Remise en peinture de la salle pour la somme de 2006,44 euros TTC avec une subvention départementale de 30%

##### - Église :

Réalisation du chauffage phase 1 : coût 20 435,33 euros TTC

##### - Travaux de chauffage :

Réfection des tuyauteries souterraines de la salle polyvalente – alimentation mairie, école ---> 2871,03 euros TTC

Chaudière du bureau de poste en investissement de 2994,84 euros TTC

# COMMISSION DE L'URBANISME



## TRAVAUX ANNÉE 2005



|                                |                  |          |   |
|--------------------------------|------------------|----------|---|
| Commune LES ORMES              | DT 0773470400006 | 04/01/05 | <i>Commerce et logement communal</i>                |
| LEGRAIN Jimmy                  | DT 0773470400028 | 10/01/05 | <i>Abri de jardin</i>                               |
| BORDMANN José                  | DT0773470500001  | 15/01/05 | <i>Abri de jardin</i>                               |
| PERRIN Olivier                 | DT 0773470500002 | 15/01/05 | <i>Fermeture auvent par porte-fenêtre</i>           |
| BERNARD Jacques                | DT 0773470500003 | 22/01/05 | <i>Fenêtre et velux</i>                             |
| MARIN André                    | DT 0773470500004 | 05/02/05 | <i>Fenêtre</i>                                      |
| R.T.E.                         | PC 0773470500007 | 27/01/05 | <i>Ligne aérienne</i>                               |
| TOUITOU Albert                 | DT 0773470500005 | 19/03/05 | <i>Clôture</i>                                      |
| COGNOT Ginette                 | PD 0773470500006 | 31/03/05 | <i>Ravalement pignon « est »</i>                    |
| VIVET Dominique                | DT 0773470500007 | 02/04/05 | <i>Piscine enterrée</i>                             |
| KLEINRICHERT Patrice           | DT 0773470500008 | 15/04/05 | <i>Abri de jardin</i>                               |
| BOTELLA Martine                | DT 0773470500009 | 16/04/05 | <i>Auvent ouvert</i>                                |
| MILLET Monique                 | PD 0773470500001 | 27/04/05 | <i>Une partie du chalet</i>                         |
| L'EXACT J.Pierre               | DT 0773470500010 | 23/04/05 | <i>Escalier</i>                                     |
| DELAMOUR M.Claude              | DT 0773470500011 | 14/05/05 | <i>Terrasse</i>                                     |
| TONNELIER Régis                | DT 0773470500012 | 18/05/05 | <i>Elargissement portail</i>                        |
| MILLET Monique                 | PC 0773470500003 | 23/05/05 | <i>Maison d'habitation</i>                          |
| HEURTEVENT Frédéric            | PC 0773470500004 | 24/05/05 | <i>Garage, grenier</i>                              |
| BERNARD Serge                  | DT 0773470500013 | 16/06/05 | <i>Suppression porte garage fenêtre coulissante</i> |
| HURAND/MAILLEFER               | PC 0773470500014 | 18/06/05 | <i>Clôture muret grillage</i>                       |
| SOUDAN Fabrice                 | DT 0773470500015 | 18/06/05 | <i>Œil de bœuf et 2 velux</i>                       |
| MAURY Thierry<br>HODIER Myriam | PC 0773470500006 | 26/07/05 | <i>Pavillon d'habitation</i>                        |

|                   |                  |          |                            |
|-------------------|------------------|----------|----------------------------|
| LEGENDRE Loïc     | DT 0773470500016 | 08/08/05 | <i>Pergola</i>             |
| GUILLIER Philippe | DT 0773470500017 | 08/08/05 | <i>Véranda</i>             |
| PARIS Patrick     | DT 0773470500018 | 10/09/05 | <i>Changement fenêtres</i> |
| S.C.I. MAVRICK    | DT 0773470500019 | 22/10/05 | <i>Création fenêtres</i>   |
| BETELLI Yolande   | DT 0773470500020 | 19/11/05 | <i>Abri de jardin</i>      |
| BETELLI Yolande   | DT 0773470500021 | 19/11/05 | <i>clôture</i>             |

**Légendes**

DT : Demande de Travaux

PC : Permis de Construire

PD : Permis de Démolition



*La commission de l'urbanisme souhaite à toutes et à tous une bonne année 2006.*

Philippe VERNET



# COMMISSION DES FÊTES ET ASSOCIATIONS

## REPAS DES RETRAITÉS

83 personnes ont participé au repas des Retraités organisé le 27 Novembre 2005 à la Salle Polyvalente. La journée s'est déroulée dans la liesse et la bonne humeur. Merci à Monsieur LAPRADE qui, au son de l'accordéon, a fait danser les plus courageux.

Un remerciement également au traiteur qui, une fois encore, nous a régalé le palais.

## TOP-MOTOS



Cette année encore plus de 150 motos et des camionnettes de la Croix Rouge sont venues dans notre commune pour récolter les jouets destinés aux enfants les plus déshérités que vous aviez apportés, ce dont nous vous remercions.

Après une arrivée tonitruante, sous la pluie et le froid, tous les motards ont été réconfortés par des boissons chaudes et quelques brioches, avant de reprendre leur périple vers d'autres communes du département.



## NOËL DE L'ÉCOLE

Le 17 Décembre, le Père Noël est venu faire sa distribution de cadeaux et de friandises aux enfants de l'école et aux enfants (de 0 à 3 ans) domiciliés dans notre commune et non scolarisés après une partie d'activités ludiques auxquelles ont participé quelques adultes. Malgré quelques larmes pour certains, quelques rires pour d'autres, le Père Noël est reparti avec une grande enveloppe pleine de dessins et de demandes auxquelles il nous a promis de répondre.

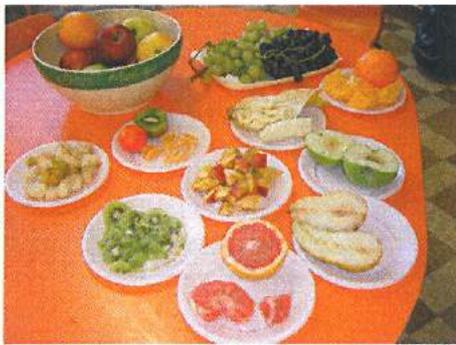
# Notre école

Pour cette année 2005/2006, notre école compte 83 élèves répartis dans les 4 classes.

Voici quelques photos de nos activités:



*La rentrée des élèves, dans la cour.*



*La semaine du goût en Maternelle*



*Promenade automnale en CM*



*Cross à Gouaix le 13 décembre 2005*

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du palmarès dans un prochain  
Echo des Juniors.

Dates à retenir: Carnaval samedi 18 mars.

Récital CM Maison de Retraite 06 avril 2006

Fête de l'école samedi 24 juin 2006.

# LES JARDINS DE LA VOULZIE

Maison de retraite

Dans le courant du second trimestre, nos résidants ont eu encore un programme bien chargé. Voici un petit aperçu des activités qui leur ont été proposées.

## CHALLENGE DES MAISONS DE RETRAITE

9 septembre 2005

Comme tous les ans, et pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive, nos résidants ont pu participer au challenge inter résidences organisé par l'association « les Jardins de la Voulzie ».

Sept établissements participaient à cette journée soit 110 participants.

La journée débuta à 8h30 par un petit déjeuner suivi de l'ouverture des jeux : tir au but, chamboule tout, quilles et pétanque. A midi tous se retrouvèrent autour d'un bon repas pour reprendre les jeux vers 14h30. Puis après le goûter ce fut la remise des médailles à tous les participants par le responsable de chaque établissement et la remise des coupes aux gagnants par M. Guy de Natale, adjoint au maire.



Chamboule-tout



tir au but

## VOYAGE EN AUVERGNE

Le jeudi 20 octobre nous avons organisé à nouveau un repas à thème. Cette fois-ci c'est l'Auvergne que nous avons découverte à travers son histoire, ses coutumes et ses spécialités gastronomiques. A cette occasion, le personnel s'était vêtu de costumes locaux, costumes confectionnés par une personne bénévole.



Dans une ambiance chaleureuse et « auvergnate » tout le monde a pu danser la Bourrée.

C'est toujours avec plaisir que les résidants vivent de tels moments, cela leur apporte un certain dépaysement pendant quelques heures.

Prochaine destination : « La Bretagne »

## REPAS DE NOËL

C'est dans une ambiance de fête que se déroula le 16 décembre 2005 le traditionnel repas de Noël avec les résidents, le personnel, le conseil d'administration et les bénévoles.

Tout au long de l'après midi Betty et sa troupe nous ont présenté leur spectacle pour le plus grand plaisir de toute l'assemblée.

Ce fut une belle journée !



## SALON DE LA CARTE POSTALE

18 décembre 2005

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive l'association « les Jardins de la Voulzie » a organisé le salon de la carte postale. Une quarantaine d'exposants étaient venus de toute la France.

Cette journée a été un franc succès au regard de la grande affluence des visiteurs.

Rendez-vous le 17 décembre 2006 pour la 5<sup>ème</sup> édition.

## ILLUMINATIONS DE LA MAISON DE RETRAITE



**BONNE ANNEE 2006**

## L'ÉGLISE « NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION »

Dans notre village, l'église tient un grand rôle.

C'est la construction d'une chapelle qui fut à l'origine de la réunion de deux hameaux et de la naissance de notre village : Couture et Moulin d'Ocle, qui jusque là avaient des destins séparés.

Au XIIème siècle, les habitants de Moulin d'Ocle qui dépendaient de Chalmaison, las d'effectuer des déplacements longs et souvent impossibles du fait du débordement de la Voulzie, demandèrent l'autorisation de construire une chapelle. Cette chapelle, dédiée à la Vierge, attira naturellement les habitants de Couture qui dépendaient de Paroy à cette époque.

### LE VILLAGE DES « ORMES SUR VOULZIE » ÉTAIT NÉ !!

Cette chapelle a été agrandie, démolie en 1567 par les huguenots, et sur ces ruines la construction de l'église actuelle fut entreprise en 1574.

Dans le clocher, la charpente a été prévue pour 2 cloches mais actuellement une seule est en place. Elle se nomme « Marie-Magdaléna » et a été baptisée en 1833.

Dans l'église, se trouvent de véritables chefs d'œuvre datant de plusieurs siècles :

- le tableau central de l'autel qui est une reproduction d'une œuvre de Murillo dont l'original est au musée du Louvre.

- dans le cœur de l'autel se trouve une magnifique statue en bois doré, la Vierge à l'enfant-Jésus qui porte une couronne tréflée dans le style du XVIème siècle.

Et à l'extérieur, sur le pignon situé à l'Est, se trouve une statue en pierre de la Vierge portant l'enfant Jésus dans le style du XIVème siècle.



**TABLEAU  
CENTRAL  
DE L'AUTEL**



**VITRAIL DE LA VIERGE**

Restauration des vitraux.

La première série de vitraux a été réalisée sur les conseils des représentants des beaux arts le 24 mai 2004. Le dernier vitrail, dédié à la Vierge et la représentant, situé au-dessus du portail (face à l'école) a été terminé et posé le 24 juillet 2005.

# PAGE PRATIQUE

P.François

## AMENDES

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005, le « paiement volontaire » dans un délai de un mois, des amendes prononcées par les tribunaux de police, les juridictions de proximité, les tribunaux pour enfants, les tribunaux correctionnels et les cours d'appel donne droit à une réduction de 20% de la somme due.

Cette disposition ne concerne pas les amendes douanières, fiscales, provenant des infractions les moins graves du code de la route (stationnement interdit...) et celles commises dans les transports publics (absence de billet ...).

Décret n°2005-1099 du 2 septembre 2005

## VIDE-GRENIERS

Les particuliers non inscrits au registre du commerce sont autorisés à participer à ce genre de manifestations (vide-grenier, brocante, braderie) **deux fois par an** maximum.

Leur participation est conditionnée :

- il est nécessaire qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental.
- ils ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés.

Loi n°2005-882 du 2 août 2005

## ACTES NOTARIÉS

Les actes authentiques (testament, donation...) pourront être dressés et conservés sous forme électronique à partir du : 1<sup>er</sup> février 2006.

Un acte électronique pourra faire l'objet d'une copie papier et vice versa.

Décret du 10 août 2005

## FAMILLE

La loi abandonne toute distinction entre filiation légitime et naturelle.

Elle reconnaît l'égalité parfaite entre les enfants, quelle que soit leur filiation.

Ordonnance du 4 juillet 2005

## TÉLÉPHONE

Si vous souhaitez changer d'opérateur pour votre téléphone mobile tout en conservant votre numéro, le transfert doit désormais être effectué dans les 10 jours au lieu de 2 à 3 mois auparavant.

Article 59, loi du 2 août 2005

## 4 NOUVEAUX BACCALAURÉATS

A partir de **2007**, 4 baccalauréats professionnels verront le jour, spécialités :

- artisanat et métiers d'art.
- technicien constructeur bois.
- travaux publics.
- technicien du bâtiment : études et économie.

B.O. n°33 du 15 septembre 2005

## ADOPTION

Pour chaque enfant adopté, qu'il s'agisse d'un enfant pupille de l'état ou d'un enfant adopté à l'étranger, la prime à l'adoption est doublée : 1660 € par enfant.

Décret du 12 septembre 2005

**LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR**

## INFOS JEUNES

### Vous avez dit 1 € ?

Le coût d'une formation au permis de conduire automobile (catégorie B) varie en moyenne de 800 à 1200 €. Pour aider les jeunes à pouvoir la financer, l'état a mis en place depuis le 3 octobre 2005 :

#### LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Ce système permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro auprès d'une banque ayant passé une convention avec l'État. Le remboursement du prêt est donc de un euro par jour sur la durée qui correspond au montant exact de la formation. Les intérêts correspondants à l'emprunt sont intégralement pris en charge par l'État.

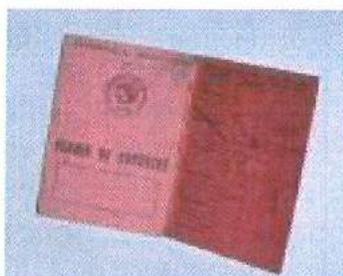
#### Qui peut en bénéficier ?

Tous les jeunes qui ont entre **16 et 25 ans** révolus, quelle que soit leur situation, sous réserve que l'établissement financier accepte le dossier du candidat.

#### Qui contacter ?

Vous devez choisir une école de conduite partenaire de l'opération. Elle vous fournira un contrat de formation comprenant le coût détaillé de la formation, la mention et les logos de l'opération « permis à 1 € par jour », les coordonnées bancaires de l'école de conduite.

Adressez vous ensuite à un établissement financier ayant passé une convention avec l'État, muni de votre contrat de formation pour monter votre dossier de financement. C'est l'établissement financier qui décide d'attribuer ou non le prêt. Le



dispositif « permis à un euro par jour » ne crée pas un droit au crédit, il est normal que les dossiers soient retenus selon des critères de garantie, comme pour tout type de prêt. La possibilité d'avoir une caution ou de co-emprunter avec les parents renforcera très

sensiblement les chances d'avoir une réponse positive.

Après acceptation du dossier, le montant du prêt est versé directement à l'école de conduite.

En contrepartie de ces avantages, les candidats s'engagent à assister aux cours de formation avec assiduité.

Pour connaître les écoles de conduite ainsi que les établissements financiers partenaires de cette opération consultez le [www.permisauneuroparjour.fr](http://www.permisauneuroparjour.fr) ou appelez ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

Micro Portable à partir  
d'un euro par jour,  
ça continue !



## ORDINATEUR PORTABLE A UN EURO PAR JOUR POUR LES ÉTUDIANTS

L'opération "Mon portable à 1 €" a été lancée en septembre 2004 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle a pour objectif de répondre aux attentes des étudiants en matière d'équipement informatique.

Cette offre va permettre aux étudiants **d'acquérir un ordinateur portable** doté d'un accès Wi-fi (Internet à distance, vous vous connectez sur le net de n'importe quel endroit) **pour 1 € par jour**. Elle rassemble de grands constructeurs, des établissements financiers et des éditeurs autour d'un engagement de qualité et de

prix garantis par un emblème fédérateur. Les universités partenaires apportent une assistance et un conseil permanents. Elles offrent l'accès Internet gratuit pour celles qui sont équipées d'espaces Wi-Fi. Tous les titulaires d'une carte d'étudiant, qu'ils soient à l'université, en BTS en IUT, peuvent bénéficier de cette offre.

### L'offre matérielle

Des constructeurs et des distributeurs proposent à tous les étudiants qui le souhaitent, depuis septembre 2004, un large choix de micro portables à des prix réduits, compris entre 1000 et 3000 euros, selon les niveaux de qualité et de performance. Ces matériels, adaptés aux besoins des étudiants, sont garantis de 1 à 3 ans. Une assistance après-vente est prévue ainsi que le conseil des partenaires et de l'université.

Chaque micro portable permet par ailleurs une connectivité Wi-Fi. Le Wi-Fi est un

réseau sans-fil permettant l'accès à Internet dans les espaces Wi-Fi et l'accès aux périphériques compatibles (imprimantes, modem...). Un accès gratuit à Internet au sein des espaces Wi-Fi est progressivement mis en place dans chaque université. Plus de 4000 bornes d'accès aujourd'hui sont disponibles. Les principaux "lieux de vie de l'étudiant" sont aussi en cours d'équipement pour élargir l'espace Wi-Fi.

### L'offre financière

Des prêts étudiants modulables sont consentis aux meilleurs taux en vigueur et sans frais de dossier.

Tous les grands établissements financiers partenaires ont mis au point un prêt étudiant pour des montants à partir de 1 000 euros. Les remboursements s'échelonnent de 12 à 36 mois.

L'offre s'adresse sur l'ensemble du territoire métropolitain, à l'ensemble des étudiants majeurs sous réserve d'acceptation du dossier. Pour les DOM-TOM, s'adresser aux agences bancaires locales.

Pour bénéficier de l'opération "Mon portable à 1 €" faire la demande via le site internet [www.delegation.internet.gouv.fr](http://www.delegation.internet.gouv.fr).



# PAGE SANTÉ

## LE BILAN DE SANTÉ GRATUIT

Le bilan de santé permet d'établir un bilan de votre état de santé et de mettre en évidence toute affection ignorée.

Les frais sont payés en totalité par la sécurité sociale, sans intervention de votre part. Elle compense éventuellement votre perte de salaire et vous rembourse les frais de déplacement.

### Qui peut demander à y être soumis ?

Tous les salariés du régime général et leurs ayants droit.

Sont prioritaires ainsi que leurs ayants droit respectifs : les assurés inactifs, les demandeurs d'emploi, les retraités et préretraités, les personnes affiliées à l'assurance personnelle.

### Où s'adresser ?

Au centre de votre caisse primaire d'assurance maladie qui vous enverra un dossier.

### Quels sont les examens effectués ?

Une visite médicale complète.

Des analyses de sang et d'urine, une radio des poumons, un électrocardiogramme, un examen ophtalmologique, auditif et bucco-dentaire.

Un compte-rendu vous sera adressé deux à trois semaines après les examens

Ce premier examen peut être complété au vu des résultats d'un autre examen avec des recherches plus poussées (cardiologie ...).

*Vous pouvez demander à être soumis à cet examen gratuit tous les 5 ans.*



\*\*\*\*\*

## LE NOUVEAU CARNET DE SANTÉ

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les nouveaux carnets de santé pour les enfants arrivent.*

Ils ont été fortement remaniés par le ministère de la Santé pour que leur utilisation soit plus facile, plus conviviale mais aussi plus pédagogique. L'attention des familles et des médecins est appelée sur le repérage des signes précoces des troubles sensoriels, du langage et de la relation. Concrètement des repères du développement de l'enfant en fonction de son âge sont indiqués au fil des pages, ce qui n'était pas le cas actuellement.

Par exemple, il est indiqué « qu'entre 4 et 6 mois, votre bébé rit aux éclats et attrape des objets », ou encore l'apprentissage de la marche s'effectue « entre 9 et 20 mois ». Le carnet de santé rappelle des conseils de base aux parents (couches le bébé sur le dos ...) et des consignes sont également données pour limiter le risque d'accidents domestiques.

Bonne santé à nos bébés !!

*P.François*

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes faisant don de livres pour la bibliothèque et tout particulièrement les trois bénévoles qui nous ont rejoint afin d'assurer les permanences du mercredi de 15h à 16h et du samedi de 14h à 15h.

Tous nos meilleurs vœux et bonne lecture à tous.



\*\*\*\*\*

## L'ATELIER

L'Atelier continue son petit bonhomme de chemin, avec ses membres fidèles (et une petite nouvelle !).

Cette année, nous avons créé un atelier « patchwork », grâce aux cours donnés par une habitante du village.

A l'unanimité : très intéressant !

Nous encourageons, comme d'habitude, les bonnes volontés à venir nous rejoindre.



Bonne année à tous !  
Les membres de l'Atelier.

\*\*\*\*\*

## A.S.T.T.

### (Association Sportive de Tennis de Table)



Le président et tous les joueurs de tennis de table, fiers de leur réussite, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année et espèrent avoir de nouveaux adhérents.

\*\*\*\*\*

## L' A.C.S.A.

souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2006.

\*\*\*\*\*

# TEAM MODEL MODELISME



Une nouvelle association est née aux Ormes Sur Voulzie :

la **TEAM MODEL MODELISME** .

Comme son nom l'indique, nous sommes des passionnés de modèles réduits en tout genre et nous aimons les faire voler ou rouler suivant les modèles après les avoir construits.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre :  
le dimanche après-midi au stade pour vous faire partager notre passion et pourquoi pas vous initier à ce sport.



## Deux dates sont à retenir :

- Le 14 mai 2006 : rencontre d'avions électriques
- Juillet 2006 : portes ouvertes

(Ces dates pourront être modifiées si le climat empêche le bon déroulement de la journée).



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Mr FAVIER Daniel**

Route de Bray

Les Sauvageons

77134 LES ORMES SUR VOULZIE

TEL : 01.64.01.75.04 / 06.18.45.22.24

# A M I T I É

Amicale des Personnes Âgées et des Retraités

Association Sans But Lucratif de la Loi 1901  
77134 LES ORMES SUR VOULZIE

**L'Amicale vous présente ses Meilleurs Vœux  
de Santé, Allégresse, Espérance et Paix  
pour la nouvelle année 2006**

jeudi 15 décembre 2005

## LES RENCONTRES D'AMITIÉ 2006 - 2007

[\*] à la Maison des Associations - Les Ormes sur Voulzie - Téléphone : 01 6401 7491

[\*\*] Connaissance du Monde cinéma Rexy, rue du Cdt Genneau à Provins - Téléphone : 0 892 68 06 19

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| Mardi 10 JANVIER 2006 [**]  | - Le Transsibérien – Film réalisé et présenté par Th. Leloup (à 14h30)  |
| Jeudi 12 JANVIER 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié - La galette des Rois                             |
| Jeudi 26 JANVIER 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Mardi 31 JANVIER 2006 [**]  | - L'Italie – Film réalisé et commenté par Mario Gregov (à 14h30)        |
| Jeudi 09 FÉVRIER 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié - Les crêpes surprises                            |
| Jeudi 23 FÉVRIER 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Mardi 07 MARS 2006 [**]     | - Les plus belles croisières du monde - Film de Mario Introia (à 14h30) |
| Jeudi 09 MARS 2006 [*]      | - Rencontres d'Amitié - Les gaufres belges                              |
| Mardi 28 MARS 2006 [**]     | - Les îles grecques - Film de Alain de la Porte (à 14h30)               |
| Jeudi 30 MARS 2006 [*]      | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 13 AVRIL 2006 [*]     | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 27 AVRIL 2006 [*]     | - Rencontres d'Amitié - Le brin de muguet porte-bonheur                 |
| Jeudi 04 MAI 2006 [*]       | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 18 MAI 2006 [*]       | - Rencontres d'Amitié - La brioche et sa crème anglaise                 |
| Jeudi 13 JUIN 2006 [*]      | - Rencontres d'Amitié - Les clafoutis                                   |
| Jeudi 29 JUIN 2006 [*]      | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 06 JUILLET 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 27 JUILLET 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 14 SEPTEMBRE 2006 [*] | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 28 SEPTEMBRE 2006 [*] | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 12 OCTOBRE 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 26 OCTOBRE 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié - Les niflettes provinoises                       |
| Jeudi 16 NOVEMBRE 2006 [*]  | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 23 NOVEMBRE 2006 [*]  | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 7 DÉCEMBRE 2006 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |
| Jeudi 14 DÉCEMBRE 2006 [*]  | - Rencontres d'Amitié - La bûche de Noël                                |
| Jeudi 11 JANVIER 2007 [*]   | - Rencontres d'Amitié - La galette des Rois                             |
| Jeudi 25 JANVIER 2007 [*]   | - Rencontres d'Amitié   |

Les Rencontres d'Amitié ont lieu, le jeudi, deux fois par mois de 13 h 30 à 18 h à la Maison des Associations. Ce sont des moments, de détente, de divertissements, de traditions et d'échanges, agrémentés d'un goûter. Chacun peut y apporter gâteaux et confiseries à partager en commun ou créer la surprise !

Secrétaire Mme C. Delahaye Téléphone : 01 6401 7963 - Maison des Associations Téléphone : 01 6401 7491

Pas de rencontres en août, ce sont les vacances !

## AMITIÉ

### Amicale des Personnes Âgées et des Retraités

Durant le second semestre de l'année 2005, deux fois par mois, les membres et amis de l'amicale se sont réunis à la maison des associations pour passer d'agréables après-midi.

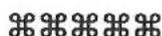
Pour entretenir leur mémoire tout en se divertissant, les uns jouent à la traditionnelle belote, les autres préfèrent plus calmement enrichir leurs connaissances avec de belles parties de Scrabble.

Des après-midi, qui donnent toujours l'occasion de savourer un délicieux goûter avec bien souvent des gâteaux fait maison par les adhérents avec surprises et originalités. Dans une ambiance conviviale, ils évoquent des souvenirs d'actualités d'aujourd'hui et du passé, « tout en souhaitant refaire modestement le monde » sans oublier, tout ceux qui ne sont plus parmi nous et toujours présent dans notre mémoire.

L'Amicale des Personnes Âgées et des Retraités remercie la Municipalité de la mise à disposition de la Maison des Associations et pour le versement d'une subvention annuelle toujours très appréciée.

Nous rappelons que « les portes » de l'Amicale sont toujours ouvertes aux personnes âgées de cinquante ans et plus qui souhaitent partager nos distractions, ou bien faire tout simplement découvrir les leurs. *Les bénévoles plus jeunes sont les bienvenus.*

L'amitié multiplie les joies et divise les peines. *Francis Bacon*



## UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

### Les Ormes sur Voulzie

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice de la Guerre 1914-1918 (87<sup>ème</sup> anniversaire) a été célébrée au Monument aux Morts et sous le Drapeau des Anciens Combattants réunis pour l'évènement en présence des Conseillers municipaux et du Public respectueux du Souvenir. À l'initiative de la Fédération des A.C. de Seine et Marne, leur discours a été lu par Sabrina Canziani qui a accepté d'assurer, pour la première fois, cette respectueuse mission. Ensuite, le Président Guy de Natale, dans le silence du recueillement, a procédé à l'appel aux Morts. Monsieur Philippe Vernet, maire adjoint s'est fait l'interprète, du Ministre des Anciens Combattants Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, en lisant son message suivi de la minute de silence.

À la Maison des Associations, le traditionnel repas de l'Union a été organisé et servi en présence de Monsieur le Maire et son épouse et avec la satisfaction totale de l'ensemble des participants.

Les membres adhérents et le Bureau remercient la Municipalité pour la subvention annuelle et présentent, à toutes et à tous, leurs Meilleurs Vœux de santé et de Paix pour cette nouvelle année 2006.

On trouve toujours de l'argent pour faire la guerre, jamais pour vivre en paix. *Albert Brie*

*Les adolescents, qui souhaiteraient lire le message pour la cérémonie de la Fête de la Victoire 1939-1945 du lundi 8 mai 2006, sont invités à offrir dès maintenant leur intention de participer, au secrétariat de Mairie aux heures d'ouvertures. Par avance nous les remercions.*

## « LE GROUPE ADELAÏDE »

Cette année c'est :

ADELAÏDE FITNESS ADELAÏDE MUSCU ADELAÏDE DANSE



| DEBUTANT         | INTERMEDIAIRE    | TOUT NIVEAUX |
|------------------|------------------|--------------|
| STEP/RENFT 18H30 | RENFT/STEP 18H30 | CIRCUIT 9H30 |
| CONFIRMÉ         |                  |              |
| STEP/LIA 20H30   |                  |              |
| LUNDI            | JEUDI            | SAMEDI       |

Avec 4h de cours dispensés chaque semaine, cette section a repris la saison sur les chapeaux de roues. A ce jour, près de 140 inscriptions et deux cours complets soit 53 personnes lundi 18h30 et 20 personnes pour le circuit training du samedi matin. Il reste cependant encore quelques places le lundi à 20h30 et le jeudi à 18h30.

Salle polyvalente des Ormes les lundis et jeudis, presbytère le samedi.



| LUNDI   | JEUDI   | VENDREDI |
|---------|---------|----------|
| 14H-16H | 12H-14H | 15H-20H  |

La section musculation a déménagé, grâce aux efforts de tous (bénévoles, employés municipaux et artisans locaux). Les travaux ont bien avancé et permis d'ouvrir dès la rentrée. Il reste encore à faire ( finition des vestiaires et pose de moquette) mais ce sont près de 30 personnes qui profitent des locaux pour effectuer leur séance de mise en forme une à deux fois par semaine, encadrées par un éducateur diplômé.



| Tous les mercredis en période scolaire |           |          |
|--|-----------|----------|
| 14h-15h15                              | 15h15-16h | 16h-17h  |
| 11 ans et plus                         | 4/6 ans   | 7/10 ans |

La section a repris du service après quelques années de sommeil et c'est MARYSE qui est en charge d'animer les trois cours du mercredi après-midi. Trois créneaux sont mis en place en fonction de l'âge des élèves : 4/6 ans, 7/10 ans, 11 ans et plus. Vous pouvez encore vous inscrire en vous rendant le mercredi dans la salle polyvalente des Ormes.

### LES GRANDS RENDEZ VOUS DE L'ANNÉE 2006 :

- Journée porte ouverte dans la salle de mise en forme samedi 21 janvier 2006.
- Journée fitness le 21 mai 2006.
- Marathon fitness gratuit « fête du village ».
- Participation à la fête de la musique.

**TOUS NOS VŒUX POUR 2006**



## COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES

Le deuxième semestre 2005 fut marqué par une grande première : la descente en canoë de la Voulzie.

Une trentaine de personnes ont pu admirer notre région sous un nouvel aspect avec un petit quelque chose de dépayçant. La satisfaction des participants nous incitera probablement à renouveler cette sortie, peut être en 2006 ?

Voici quelques photos de cet évènement :



Pas de beaujolais nouveau cette année mais une sortie parisienne pour assister à la pièce de théâtre « hold up », qui comme chacun sait s'écrit avec un p et non un d. Le repas au restaurant qui a suivi et la visite de Paris illuminé ont une fois encore réjoui la cinquantaine de participants.

Nous nous emploierons en 2006 à vous proposer de nouvelles sorties.

Tous nos remerciements aux bénévoles pour leur disponibilité. Si vous souhaitez vous joindre à eux, n'hésitez pas à nous contacter en vous adressant à la mairie.

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines festivités :

Le 23 avril 2006 : Grande fête du village. Championnat de France de boules carrées, brocante, fête foraine.

Le 17 juin 2006 : Fête de la musique.

D'autres manifestations seront organisées en cours d'année et vous seront proposées ultérieurement.

**Le COF vous présente ses meilleurs voeux  
pour l'année 2006**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**A reçu un diplôme avec « fleur de vermeil » :**

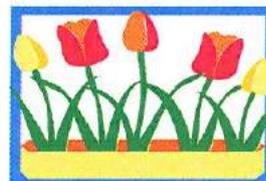
- Mme FRANCK Monique  
qui a obtenu un livre « Les secrets de Monsieur Truffaut ».

**Ont reçu un diplôme avec « fleur d'honneur » :**

- Mr et Mme SALANSON Daniel

**Ont reçu un diplôme avec « fleur d'argent » :**

- La commune des Ormes sur Voulzie
- Mme GASTOUÉ Pascale
- Mme JANOCHA Françoise
- Mme GUILLON Sylvie
- La Maison de Retraite



**A reçu un diplôme de bronze :**

- Melle MAURY Carole

## BREVET DES COLLÈGES

Cette année, cinq jeunes ont eu le brevet des collèges et le C.C.A.S. des Ormes les ont récompensés en leur offrant un bon d'achat de 20 €.

- Melle BANASIK Mégane
- Melle FAVIER Priscilla
- Melle GIRARD Aline
- Mr REVARDY Xavier
- Mr WALCH Jean-Benoit

Nous leur souhaitons la même réussite pour leurs futurs examens !

\*\*\*\*\*

## COMMERCE DES ORMES

Le futur commerce des Ormes retient bien sûr toute notre attention.

Après les appels d'offre d'usage et le choix des entreprises, une première réunion de travail pour l'établissement du planning s'est tenue le 15 décembre 2005 avec les entreprises et la commission des travaux. Les dits-travaux devraient commencer début février.

Ouverture prévue 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

**Les personnes intéressées par la gérance de ce commerce multi-services sont priées de faire parvenir C.V. et prétentions à la mairie des Ormes sur Vouzlie. Le choix du gérant sera fait par les responsables de l'enseigne (CASINO) courant 2006.**

Vous serez tenus au courant de l'avancement des travaux dans le journal de la commune du mois de juillet.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS !

C. BOISSY

\*\*\*\*\*

## DÉNEIGEMENT



Pendant l'hiver, nous vous rappelons que chaque citoyen doit veiller à ce que son trottoir soit déneigé afin de ne provoquer aucun accident.

N'oubliez pas que votre responsabilité est engagée dans ce cas !

\*\*\*\*\*

**BONNE ANNÉE  
À TOUS**

A decorative banner with a dark blue background. It features colorful fireworks in yellow, green, and purple, along with white and blue stars. The text 'BONNE ANNÉE À TOUS' is written in a bold, red, outlined font.

**LA COMMISSION DE L'INFORMATION  
P.FRANÇOIS**

# ÉTAT CIVIL 2005

## NAISSANCES



|  |                   |
|--|-------------------|
| MOREAU Lucas Jean-Claude Dominique                 | 21 avril 2005     |
| SIMÉON Mathilde Thérèse (1 <sup>ère</sup> jumelle) | 22 juillet 2005   |
| SIMÉON Manon Francine (2 <sup>ième</sup> jumelle)  | 22 juillet 2005   |
| DOMENEZ Émilie Flavie Nina-Lou                     | 01 septembre 2005 |
| HEURTEVENT Emma Sandrine Julie                     | 09 septembre 2005 |
| MINOST Audrey Jacqueline Patricia                  | 10 novembre 2005  |
| SOLOHUB Léane Anita Géraldine                      | 21 novembre 2005  |

## MARIAGES



|   |                   |
|---|-------------------|
| KOWALYSZYN Sébastien Karol<br>GUILLIER Émilie         | 08 janvier 2005   |
| SOLOHUB Rudy Michel Roger<br>WETZEL Sabrina Monique   | 11 juin 2005      |
| BOISSY Jean-Luc Alexandre<br>MOREAU Brigitte Raymonde | 16 juillet 2005   |
| COURBIN André<br>VITU Carine Marcelle Francine        | 03 septembre 2005 |



## DÉCÈS



|   |                   |
|---|-------------------|
| JOLLY Odette Émilienne Vve WATTIAU              | 08 janvier 2005   |
| MIGNOT Pierrette Odette Vve PANNIER             | 17 février 2005   |
| RAISON Édith Odette Agnès Vve GALLICE           | 20 février 2005   |
| PRUD'HOMME Suzanne Eugénie Divorcée CHAMPION    | 25 février 2005   |
| LAVAUT Jeanne Marie Vve NUNÈS                   | 25 février 2005   |
| RUAUT Armandine Jeanne Marie Divorcée RIMASSON  | 27 février 2005   |
| GAURY Simonne Élise Eugénie Constance Vve GRÉCO | 06 mars 2005      |
| QUANTIN Geneviève Thérèse Vve CHÉREL            | 08 mars 2005      |
| NOTTIN Suzanne Sophie Lydie Divorcée FLEURET    | 10 mars 2005      |
| LE FLOC'H Marguerite Josèphe Vve GOURY          | 22 mars 2005      |
| GUILLERM Jean                                   | 01 avril 2005     |
| DUPUIS René                                     | 19 avril 2005     |
| CLÉMENT Jean Eugène                             | 06 mai 2005       |
| MASSON Lucie Denise Vve ROUSSEL                 | 12 mai 2005       |
| BOUCHER Marcelle Andrée Vve GARNIER             | 30 mai 2005       |
| SCHÉRER Gilbert Pierre                          | 27 juillet 2005   |
| CORNUET Georges Louis                           | 02 septembre 2005 |
| SANVOISIN Marcelle Olga Vve BOUILLARD           | 20 novembre 2005  |
| LECLERC Marie-Rose Vve GIRARD                   | 03 décembre 2005  |

